

La biologie médicale en Europe : présent et avenir

Société de Pharmacie de Lyon

Jeudi 12 décembre 2019



Bernard MASSOUBRE

Biologiste médical
Président du SIBL (Syndicat Interdépartemental
des Biologistes du Lyonnais)



Quelles études doit-on faire ?

- Doctorat en pharmacie ou en médecine
- Internat en biologie médicale dans un CHU (commun aux médecins et aux pharmaciens)
-  Pharmacien ou médecin biologistes
Biologiste médical

Prélèvements effectués au laboratoire

- Sanguins
- Bactériologiques et mycologiques :
 - Urines
 - Pus
 - Prélèvements vaginaux, urétraux
 - Ongles, cheveux...



Le matériel au laboratoire

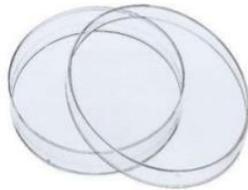
II. Matériels utilisés en MICROBIOLOGIE :



Bec bunsen.



Autoclave.



Boîtes de Pétri.



Anse.



Examen (cyto-)bactériologique d'un prélèvement

Lecture des milieux ensemencés

Résultats des cultures observées après incubation

J1



Identification bactérienne

J1, J2



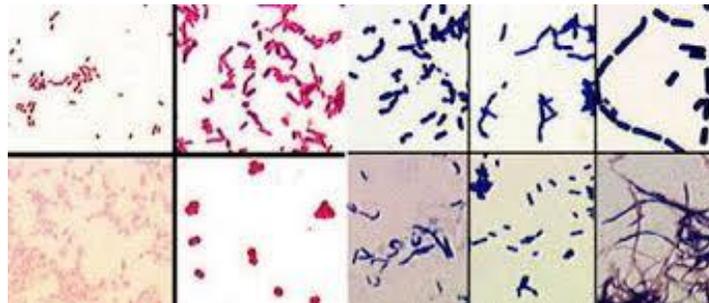
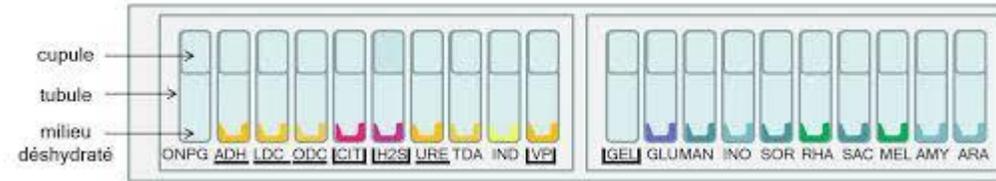
Gélatine classique



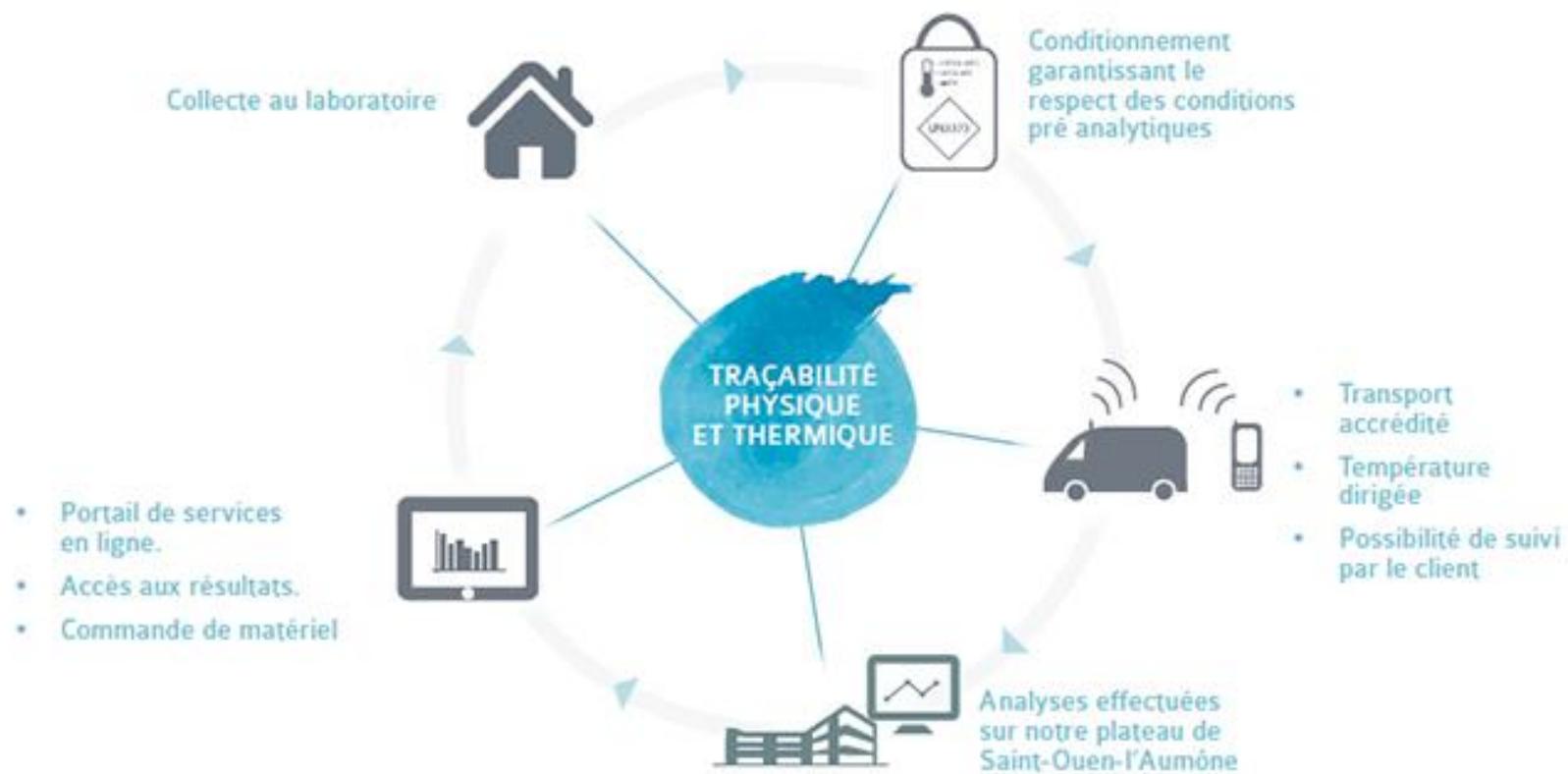
Automates
Phoenix / Vitek-2



Spectrométrie de masse
MALDI-TOF



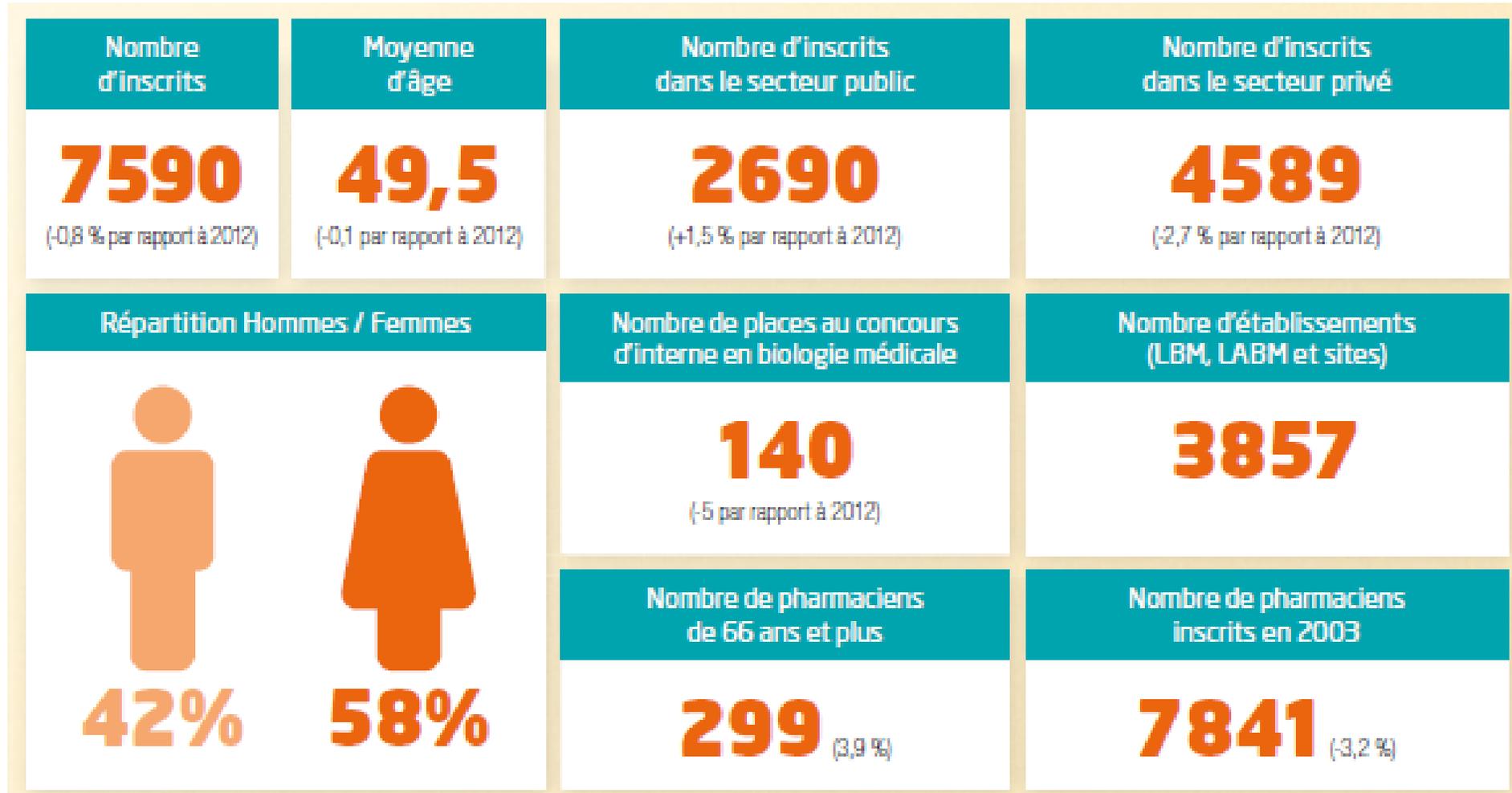




Les fondamentaux de la biologie en France

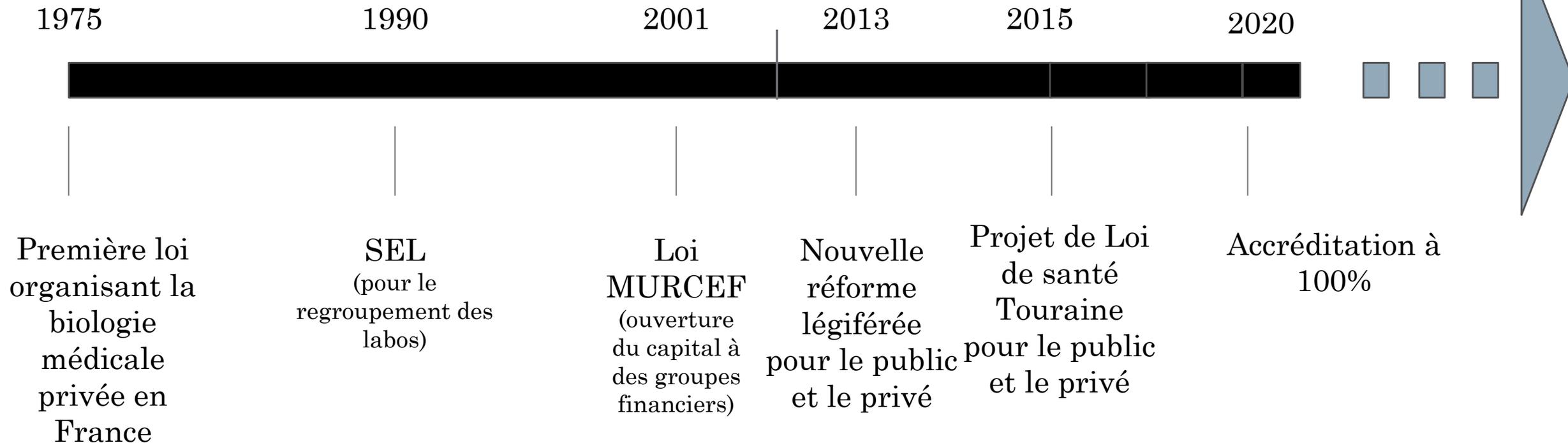
- Une discipline jeune, apparue dans les années 50
- Une grande palette d'actes, le plus souvent sur prescription médicale : Biochimie, Hématologie, Microbiologie, Immunologie, Parasitologie, Virologie
- Différentes catégories de laboratoires (fixées par la loi de 1975) :
 - Privés :
 - Les labos de proximité (en phase de regroupement)
 - Les grands laboratoires
 - Publics :
 - Service spécialisé sur un type d'acte
 - Plateaux techniques

Les chiffres clés de la profession



Une évolution de plus en plus rapide et incertaine

Quel avenir pour la biologie ?



Les questions qui se posent pour notre avenir

- **Les facteurs de transformation de l'environnement :**
 - Une accréditation obligatoire
 - Une cristallisation autour des coûts de santé
 - Une hégémonie européenne
- **Quelles stratégies d'adaptation possibles ? :**
 - Les restructurations
 - La financiarisation par des groupes financiers et des fonds de pension
 - Partenariat public-privé



Accueil / Qu'est-ce que l'accréditation ?

QU'EST-CE QUE L'ACCRÉDITATION ?

Délivrée en France par le Cofrac, l'accréditation est à la fois la clé de voûte et le premier maillon de la chaîne de confiance.

Quand nous faisons des analyses pour notre santé, quand nous consommons un produit ou un service... nous voulons être sûrs de la compétence de l'organisme qui a réalisé le contrôle ! Une accréditation du Cofrac reconnaît et atteste les compétences et l'impartialité des organismes de contrôle au niveau national, voire international.

Certification et accréditation : quelles différences ?

>

Les questions les plus fréquentes

Quelle est la différence entre agrément et accréditation ? >

Quelle est la différence entre accréditation et certification ? >

Le certificat ou rapport d'un organisme accrédité par un autre organisme d'accréditation européen a-t-il la même valeur qu'un certificat ou un rapport sous « accréditation du Cofrac » ? >

Voir toutes les questions >



L'accréditation **kézaco** ?

>

Quels sont les **bénéfices** de l'accréditation ?

>

Quelles garanties de **reconnaissance** à l'international

↑

Pourquoi **faire appel** à un organisme accrédité ?

>

L'accréditation obligatoire : un mal nécessaire

L'exigence de la loi

- Loi de réforme 2013 : l'accréditation est rendue obligatoire pour tous les laboratoires avec calendrier fixé par la loi (objectif 2020)
- Monopole de l'organisme accréditeur : le COFRAC
- Un coût initial non négligeable : 2 à 3% du CA
 - Achats spécifiques (essentiellement informatique)
 - Formations
 - Contrôles qualité
 - Ressources internes dédiées

Pour aller plus loin

- Doit permettre d'améliorer le fonctionnement des laboratoires
- Garantir l'uniformité des pratiques

- Une accréditation reconnue dans plusieurs pays et donc un moyen d'obtenir une reconnaissance européenne, voire internationale



Comment capitaliser sur cette obligation pour
notre avenir au sein de l'Europe ?

Une actualité brûlante pour les professions libérales

Ouverture totale et sans restriction du capital

Suppression des quotas d'analyses et des restrictions territoriales

Autorisation des ristournes aux patients, mutuelles, structures de soins

Autorisation de la publicité

→ Volonté affichée de récupérer 1,4 Mds € sur la biologie soit 30% de baisse des coûts

L'exception française

	Etude	Pratique	Nombre de labos	Population	Rémunération
France	Médecin ou pharmacien, Bac +9 ou 10	Labo dirigé par des biologistes	4.000 privés	67 M	A l'acte
Allemagne	Médecin, ingénieur, chimistes, niveau minimum Bac+3	Gros plateaux techniques 1/3 de « doctor's test »	520	80 M	Tiers-payant généralisé
Royaume-Uni	Médecin ou pharmacien ou science, niveau Bac + 10	Essentiellement secteur public		64 M	Salariés
Italie & Espagne	Médecin ou pharmacien, Bac +4	Public et privé	600 + 600	60 M Italie 47 M Espagne	A l'acte mais concurrence avec les assurances privées
Portugal	Médecin ou pharmacien, Bac +10	Essentiellement privé	400	10 M	A l'acte (prix des analyses calculés par la multiplication d'un coefficient)
Belgique	Médecin ou pharmacien ou chimie, niveau Bac + 10	Public et privé	161 hospitaliers 134 privés	11 M	A l'acte (avec coût dégressif des analyses).

L'exercice de la biologie médicale vu d'ailleurs

« En Belgique, beaucoup de prélèvements sont effectués dans les cabinets des médecins.

Henry Paridaens,
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION
DES ASSISTANTS
EN BIOLOGIE CLINIQUE



Paroles de biologistes médecins, pharmaciens ou scientifiques venus de Belgique, du Luxembourg, d'Algérie et de Suisse, à l'occasion du Congrès Biomed-J en mars 2019.

« En Belgique, les études se répartissent en 6 ans de médecine ou 5 ans de pharmacie et puis 5 ans de spécialité. Un arrêté royal a fait débat dans notre communauté, il imposait 0,8 équivalent temps plein (ETP) de médecin pour faire tourner un laboratoire clinique. Parmi les arguments en faveur de cet arrêté, on estime que cette loi permet de protéger l'accès à la profession. L'aspect négatif, c'est que 0,8 ETP de pharmacien ne soit pas également inclus. Le but est pourtant de favoriser les équipes mixtes, car nous avons remarqué que certains laboratoires tournent exclusivement avec des médecins ou des pharmaciens. Autre particularité belge : seuls les médecins sont habilités à effectuer des prélèvements médullaires. Sinon, il n'existe pas de différence notable, et les chefs de laboratoires peuvent être pharmaciens ou médecins. En Belgique, beaucoup de prélèvements sont effectués dans les cabinets des médecins. Les règles de remboursement (la répartition entre tarification à l'acte ou forfaitaire) diffèrent selon que les patients sont ambulatoires ou hospitalisés. Avec l'importante réforme des soins de santé en cours, une enveloppe budgétaire devra se partager entre les différents spécialistes... dont la biologie clinique. »

Henry Paridaens, président de l'Association des assistants en biologie clinique

Belgique : 629 médecins biologistes et 671 pharmaciens biologistes, 128 assistants en formation, 144 laboratoires reconnus en 2017 ; 12 millions d'habitants.

« Nous avons pour vocation d'être de réels acteurs participatifs dans le parcours de santé du patient !

La vraie révolution de notre profession va être de repositionner le biologiste comme un spécialiste à part entière du monde médical : nous y travaillons beaucoup ! La formation est désormais uniquement médicale ou pharmacienne, elle est suivie d'une spécialité en biologie. Historiquement, existaient aussi quelques scientifiques. Notre marché luxembourgeois est proche de ce qui se passe dans le reste de l'Europe. La population âgée croît, les maladies chroniques sont plus fréquentes, la notion de prévention prend de l'ampleur. Notre marché connaît un rythme soutenu, en raison notamment des nouveaux agents pathogènes, des évolutions technologiques. L'accréditation obligatoire dans le privé et le public est arrivée depuis un an. Auparavant, c'était une démarche volontaire. L'objectif est de 90 % d'accréditation en 2023 avec des paliers successifs. Nombre d'acteurs avaient anticipé l'arrivée de cette accréditation obligatoire et entamé des démarches. La biologie au Luxembourg est caractérisée par une ouverture vers une

« L'objectif est de 90 % d'accréditation en 2023, selon la convention avec la Caisse de maladie.

Jean-Luc Dourson,
DIRECTEUR DE BIONEXT LAB



Luxembourg : 60 biologistes, 3 laboratoires privés, 5 laboratoires hospitaliers, et un laboratoire national de santé qui dispose d'un monopole d'État pour la génétique et l'anatomopathologie ; 600 000 habitants.

biologie différente, basée sur une analyse du style de vie, tenant compte du bien-être général du patient avec des tests comme le stress oxydant ou l'évaluation du statut nutritionnel. L'exploitation des données et l'intelligence artificielle sont capitales dans l'évolution de notre secteur d'activité. Par ailleurs, il ne faut pas craindre de dire lorsque des examens sont inutiles ! Nous disposons d'un dossier de soins partagés (DSP), où est stocké l'ensemble des données médicales d'un patient. »

Jean-Luc Dourson,
directeur de Bionext Lab



« La particularité de la formation des biologistes médicaux, en Algérie, c'est qu'elle est de deux types : d'un côté, une formation polyvalente qui comprend les cinq spécialités de la biologie médicale. De l'autre, une formation avec spécialisation. Il existe de nombreux laboratoires de petite taille ou de taille moyenne, dirigés par un directeur de laboratoire, médecin ou pharmacien biologiste. Les cliniques privées ont aussi leur biologiste. L'accréditation reste une démarche volontaire. Mais tous les laboratoires sont dirigés par un spécialiste de biologie médicale ! La France a eu un rôle moteur pour la biologie dans les pays francophones. Toutefois, quand je discute avec des collègues français, il arrive qu'on me dise "Nous ne sommes plus des biologistes, nous sommes

Algérie : 600 laboratoires privés libéraux, 300 biologistes exerçant dans les CHU et hôpitaux régionaux ; 43 millions d'habitants.

des qualifiés". Et cela ne donne pas très envie ! Avec la nouvelle Loi de santé en Algérie, des regroupements de biologistes vont être autorisés, ainsi que des associations sur des plateaux techniques. Ce que nous désirons, c'est rester des médecins, et ne pas être soumis à des sociétés d'investissements ! »

Smail Belazzoug, président de la Fédération internationale francophone de biologie clinique et de médecine de laboratoire



« La réglementation chez nous est cantonale. En Suisse, 40 % de la biologie médicale est réalisée directement dans les cabinets médicaux, avec les Point of Care - dont les normes de qualité peuvent être discutables -. La formation est de 4 ans, après des études de médecine ou de pharmacie, ou une thèse de doctorat comme la chimie ou la biologie. Si toutes les disciplines sont ouvertes à chacun, il est de tradition

Suisse : environ 500 spécialistes en médecine de laboratoire ou biologistes, 10 % de laboratoires hospitaliers publics et universitaires, environ 50 laboratoires privés dont 3 ou 4 gros laboratoires ; 8 millions d'habitants.

que la génétique et l'hématologie soient réservées aux médecins, et la chimie aux scientifiques, biologistes ou chimistes. La formation a été longtemps pluridisciplinaire. Aujourd'hui, elle est mono-disciplinaire avec cinq spécialités (chimie, biologie, hématologie, génétique, microbiologie). Il est aussi possible de faire 3 ans dans une spécialité majeure et d'avoir une ou deux spécialités mineures. Il n'y a aucune obligation d'être accrédité ; cependant, la plupart des grands laboratoires le sont, contrairement aux petits laboratoires de ville, au marché plus local. Il existe plusieurs sociétés scientifiques en Suisse, la principale étant la Fédération d'analyse médicale helvétique, ainsi qu'une société savante par spécialité. »

Fabrice Stehlin, biologiste médical,
laboratoire Viollier
Agnès Bourahla-Farine



Nous désirons rester des médicaux, et ne pas être soumis à des sociétés d'investissements !

Smail Belazzoug,
PRÉSIDENT DE LA
FÉDÉRATION INTERNATIONALE
FRANCOPHONE DE BIOLOGIE
CLINIQUE ET DE MÉDECINE
DE LABORATOIRE



Il n'y a pas d'obligation à être accrédité en Suisse ; mais, la plupart des grands laboratoires le sont.

Fabrice Stehlin,
BIOLOGISTE MÉDICAL,
LABORATOIRE VIOLLIER



Un exemple d'hégémonie européenne

Vers une uniformisation obligatoire des diplômes ?

« Une commission élabore actuellement un programme commun de formation qui prévoit un niveau scientifique de base (à partir de médecine, pharmacie ou faculté des sciences) de 4/5 ans. Ensuite, les futurs biologistes européens devraient suivre deux ans de formation générale en biologie puis, au choix, opter pour deux ans supplémentaires de formation polyvalente ou deux ans de spécialisation dans une des disciplines biologiques. Le titre de Biologiste clinique européen (European Clinical Chemist) serait alors en mesure de s'imposer à la CE. »

Revue MédicAtlas - La Biologie Médicale

La financiarisation

Un marché qui attire de nouveaux entrants

Un marché qui continue de croître

- Dynamique démographique (croissance et vieillissement)
- Les analyses prennent une part prépondérante dans le diagnostic médical
- Hausse de la prévalence des maladies chroniques et graves
- Innovation en cours et à venir de nouveaux tests
- Développement de la médecine génétique et personnalisée

Un secteur historiquement artisanal

- Un fort potentiel d'amélioration des productivités :
 - Un marché encore très fragmenté avec un fort potentiel de consolidation
 - Structure organisationnelle (centre de collecte versus plateaux techniques)
 - Organisation « lean » (copie sur les méthodes de l'industrie) : réduire les inefficacités dans les processus
 - Accès à des services de transport et logistique à moindre coût (effet d'échelle)

Mais attention aux effets d'annonce : l'entrée d'un financier n'est jamais sans risque

Quid de l'avenir des partenariats Public – Privé ?

Un retour en arrière

Suite à l'ordonnance de 2010 :
volonté de recentrer les
mutualisations des établissements
publics



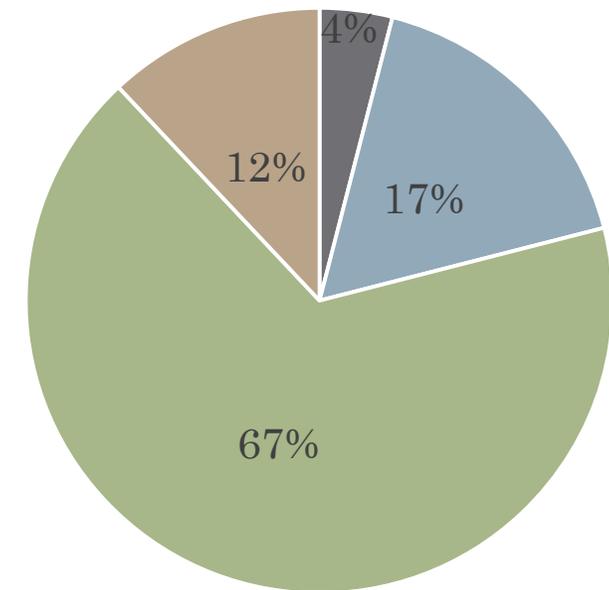
Ouvrir le débat !!

Et nos internes, comment voient-ils l'avenir ?

En synthèse :

Changement d'orientation

La loi portant réforme de la biologie médicale est-elle à l'origine d'un changement d'orientation professionnelle ?

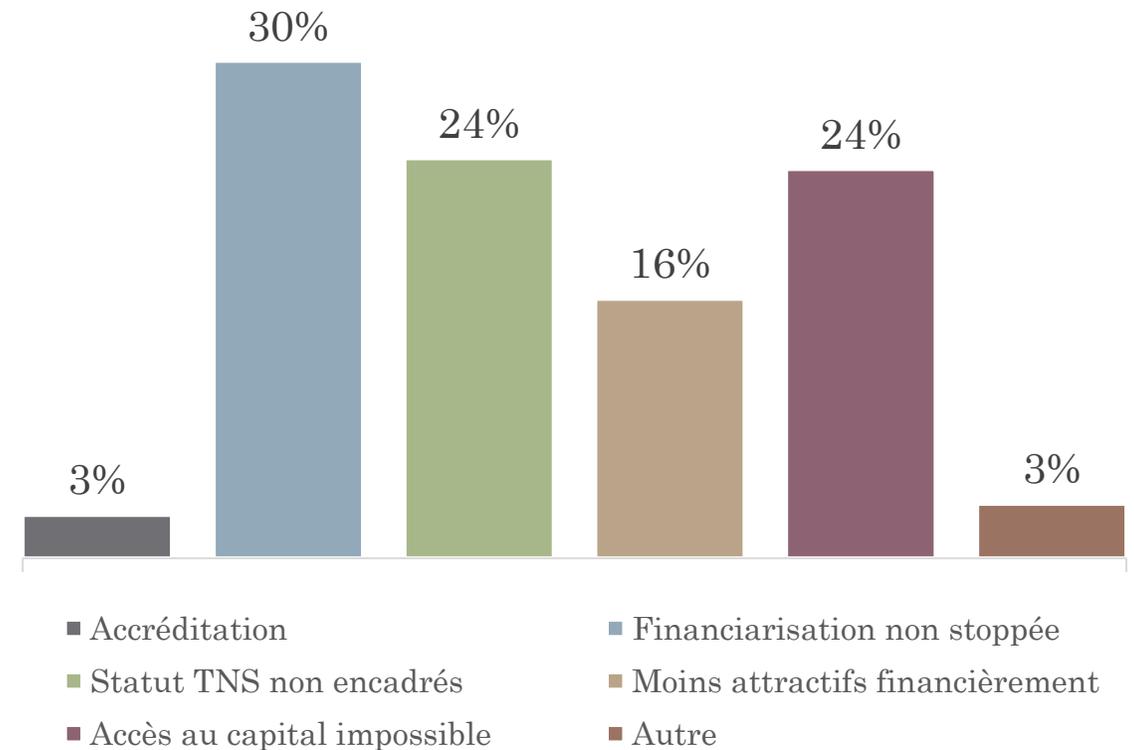


■ Oui H>L ■ Oui L>H ■ Non ■ Sans avis

En synthèse :

- - **Changement d'orientation**
- - **Stress de l'accréditation dans le Privé**
-

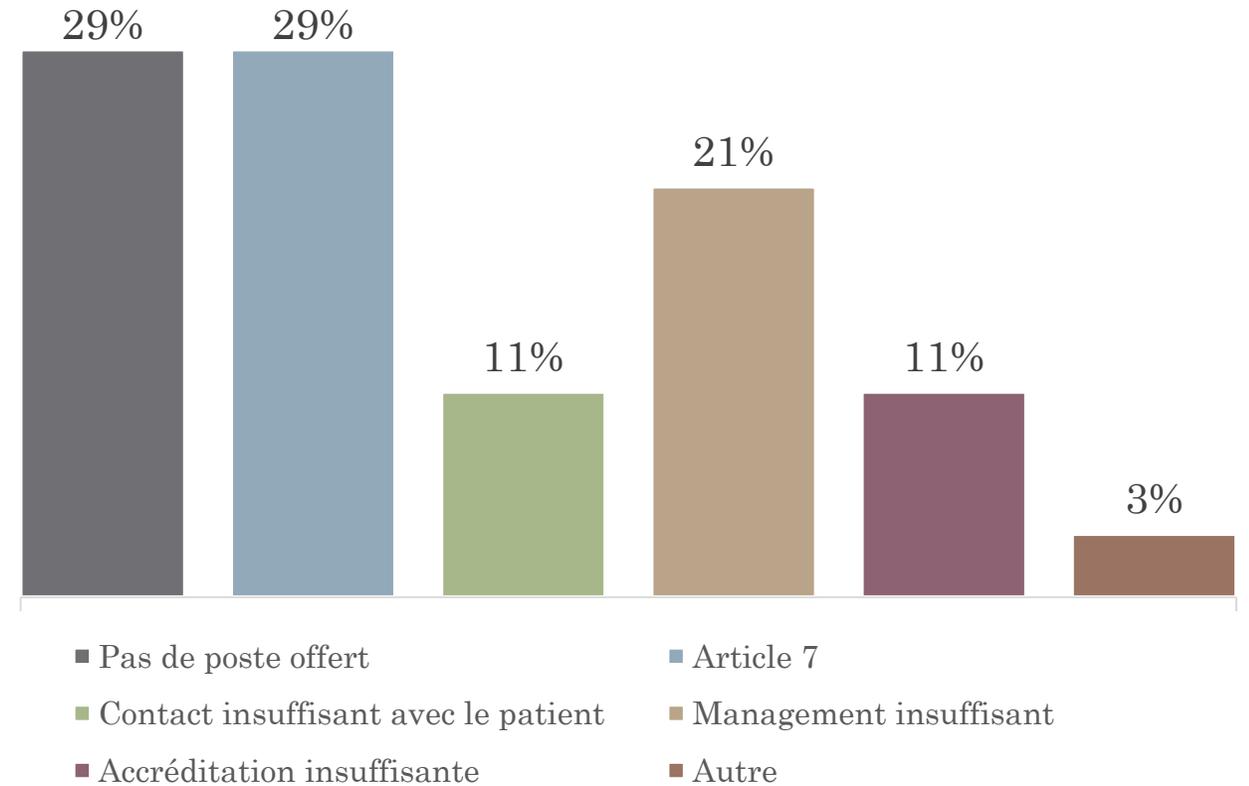
Si vous abandonnez votre souhait de carrière dans le secteur libéral, quels en sont les facteurs déclenchants ?



En synthèse :

- **Changement d'orientation**
- **Stress de l'accréditation dans le Privé**
- **Manque de postes dans le public**

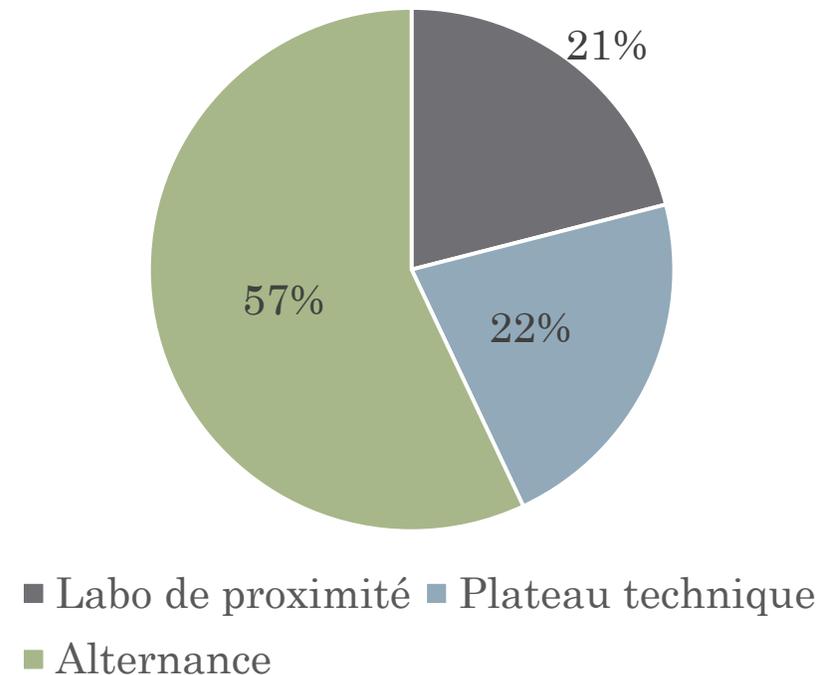
Si vous abandonnez votre souhait de carrière dans le secteur public, quels sont les facteurs déclenchants ?



En synthèse :

- **Changement d'orientation**
- **Stress de l'accréditation dans le Privé**
- **Manque de postes dans le Public**
- **Mobilité souhaitée entre plateaux techniques et laboratoires de proximité**

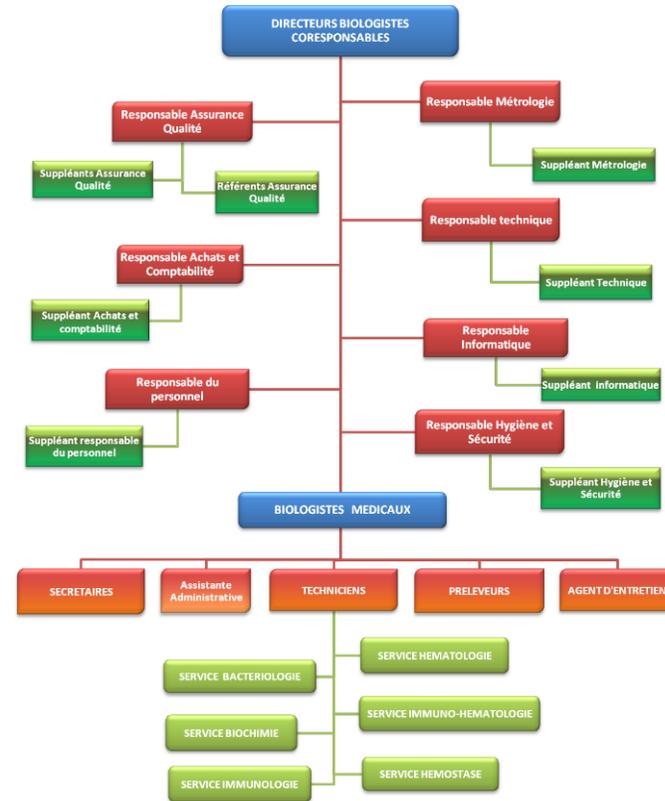
Si vous souhaitez une carrière libérale, comment envisagez-vous votre exercice futur ?



Dans un cadre de profession libérale isolée,
l'exercice de la profession
de biologiste indépendant
est condamné à plus ou
moins long terme



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL du LABORATOIRE MULTISITE
PÔLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST



Les laboratoires de biologie médicale : un point de contact de proximité dans le parcours de soins des Français

LABORATOIRE

79% DES FRANÇAIS ONT DÉJÀ EFFECTUÉ UN PRÉLÈVEMENT DANS UN LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE



96% ONT UN TEMPS DE TRAJET DE 30 MINUTES OU MOINS POUR SE RENDRE AU LABORATOIRE LE PLUS PROCHE.

Le biologiste, un interlocuteur méconnu des patients



SEULEMENT **19%** DES FRANÇAIS ÉCHANGENT AVEC UN BIOLOGISTE SUR LEURS RÉSULTATS D'EXAMENS BIOLOGIQUES

73% NE SAVENT PAS OÙ ILS PEUVENT AVOIR UN ÉCHANGE ORAL AVEC UN BIOLOGISTE OU UN COMPTE-RENDU ÉCRIT INTERPRÉTÉ POUR LES AIDER À COMPRENDRE LEURS RÉSULTATS.

Des biologistes inquiets quant à l'avenir de leur profession et la perte de sens de leur activité

SEULEMENT **15%** SONT OPTIMISTES SUR L'AVENIR DE LEUR MÉTIER

41% RÉFLÉCHISSENT MÊME À UNE RÉORIENTATION DE LEUR ACTIVITÉ

Face à ce désenchantement, une place à prendre pour revaloriser leur profession dans le parcours de soins des patients...

5% DES PATIENTS ONT LE RÉFLEXE D'ÉCHANGER AVEC UN BIOLOGISTE LORSQU'ILS REÇOIVENT LEURS RÉSULTATS D'EXAMENS



CONTRE **57%** AVEC LEUR MÉDECIN TRAITANT

...En apportant une valeur ajoutée dans la prise en charge

LES BIOLOGISTES...

- ...SOUHAITERAIENT ÊTRE UN **ACTEUR INCONTOURNABLE** DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS **73%**
- ...SE SENTENT TOUT À FAIT LÉGITIMES POUR INTERVENIR SUR LA MODIFICATION DE LA **PRÉSCRIPTION D'EXAMENS** EN ACCORD AVEC LE MÉDECIN **85%**

...En étant proactifs et en jouant un rôle dans la prévention

LES BIOLOGISTES SE SENTENT TOUT À FAIT LÉGITIMES POUR PROPOSER DES TESTS PRÉVENTIFS OU DE DÉPISTAGE **70%**

PROJETÉ EN 2014 PAR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ET DE STATISTIQUE (CES) DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS. LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS EST LE PARTENAIRE PRINCIPAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS. LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS EST LE PARTENAIRE PRINCIPAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS. LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS EST LE PARTENAIRE PRINCIPAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS.



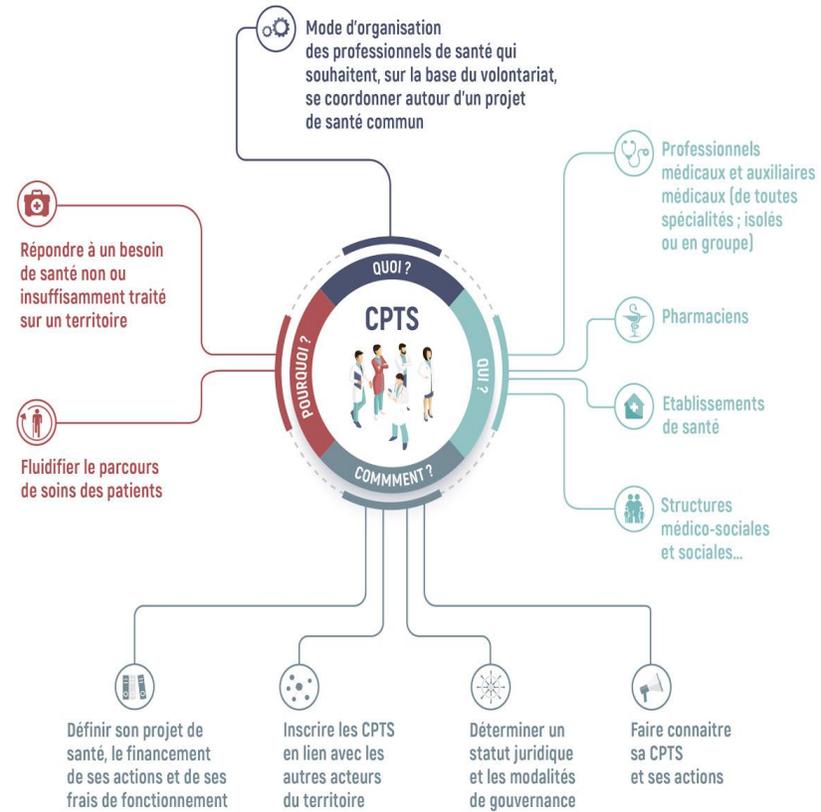
•







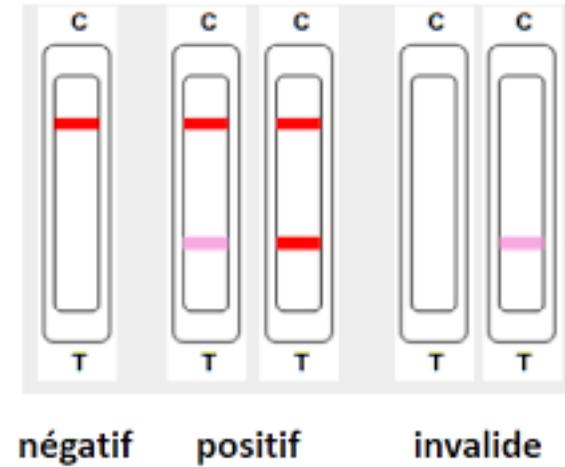
La communauté professionnelle territoriale de santé en 4 questions



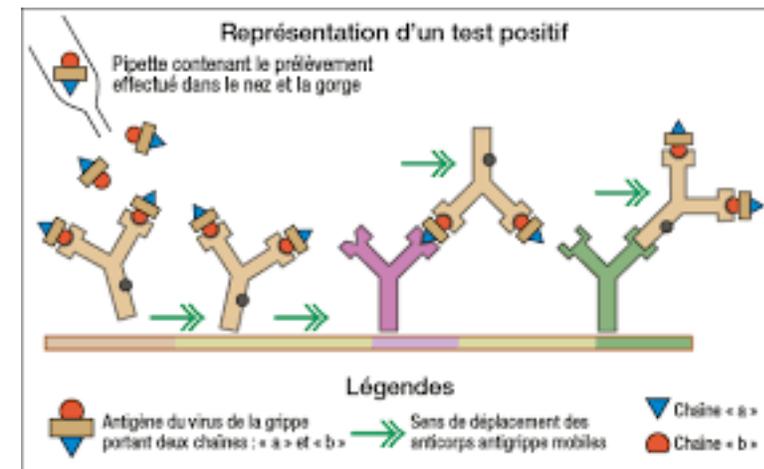
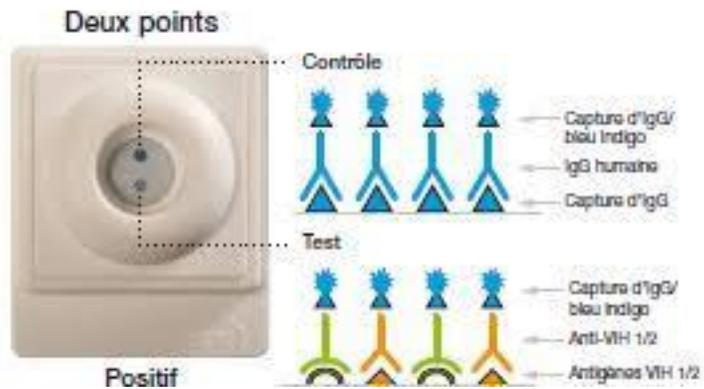


Du nouveau

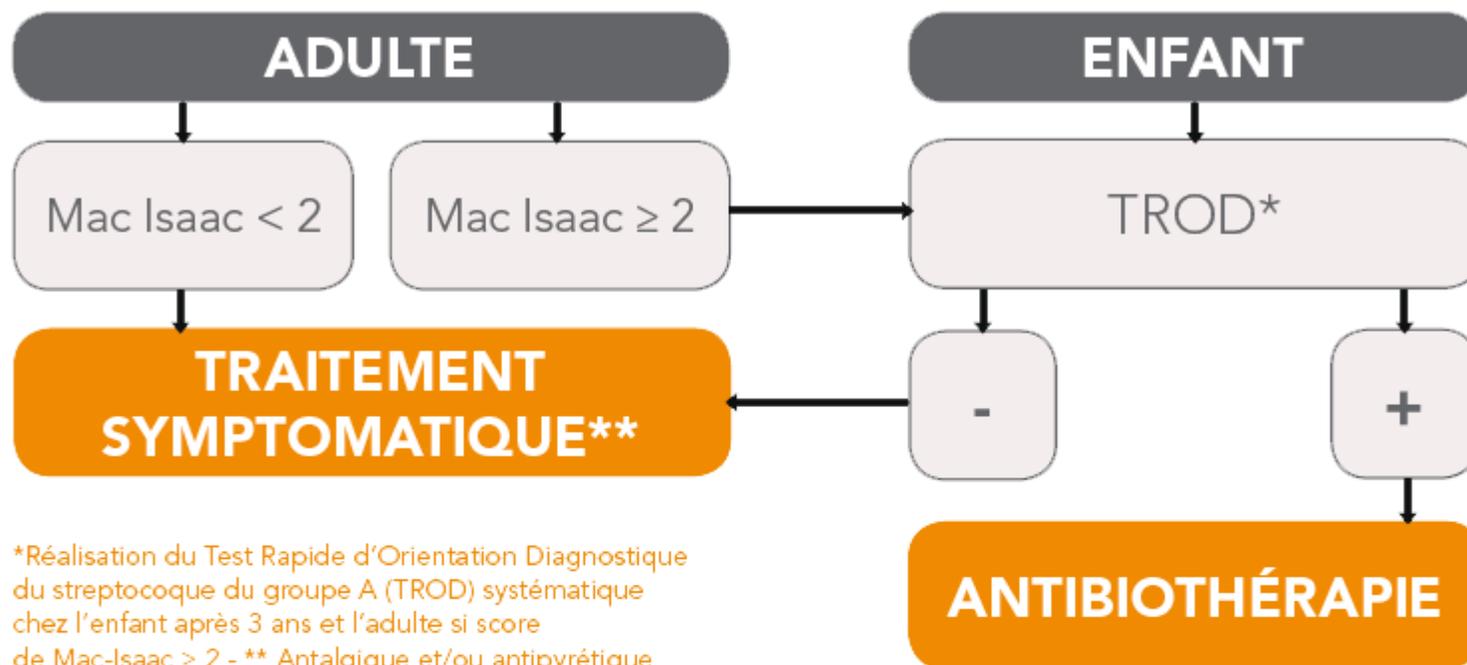




TROD et autotests



SIGNES ÉVOULATEURS D'ANGINE



*Réalisation du Test Rapide d'Orientation Diagnostique du streptocoque du groupe A (TROD) systématique chez l'enfant après 3 ans et l'adulte si score de Mac-Isaac ≥ 2 - ** Antalgique et/ou antipyrétique

SCORE DE MAC-ISAAC À UTILISER CHEZ L'ADULTE

Fièvre supérieure à 38°	1
Absence de toux	1
Adénopathies cervicales sensibles	1
Atteinte amygdalienne (augmentation du volume ou exsudat)	1
De 15 à 44 ans	0
Âge ≥ 45 ans	-1
Les patients ayant un score de Mac-Isaac ≤ 2 ont au maximum une probabilité d'infection à SGA à 5%. Un tel score, chez l'adulte, permet de décider de ne pas faire de TROD.	



La situation actuelle

http://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/03/10/22093 Les laboratoires de biologie ... x Erreur de certificat : navigation... Premium Abonnez-vous

Menu LE FIGARO · fr santé

Les laboratoires de biologie médicale de quartier vont-ils disparaître ?

Par Jean-Gérard Gobert | Publié le 10/03/2014 à 18:28



16 commentaires

Découvrez Allianz Santé

Allianz Avec vous de A à Z

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Soyez accompagné dans la préparation d'une opération pour plus de sérénité : analyse de devis, second avis médical..

Découvrez Allianz Santé

Allianz Avec vous de A à Z

FR 11:57 09/12/2019

Version validée ANM/ANP 19-20 Juin 2018

RAPPORT
**La biologie médicale face aux défis de l'évolution des
besoins de santé**

DREUX Claude^{1,2}, MAQUART François-Xavier¹ (rapporteurs), avec le Groupe de Travail Inter-Académique des Académies Nationales de Médecine et de Pharmacie : BONNEFONT-ROUSSELOT Dominique², DELPECH Marc¹, GUEANT Jean-Louis¹, LE BOUC Yves¹, MASSOUBRE Bernard², PORQUET Dominique², RIVES Nathalie¹, VIGNERON Claude².
1-Membre de l'Académie Nationale de Médecine ; 2-Membre de l'Académie Nationale de Pharmacie

Depuis la publication de l'ordonnance du 13 Janvier 2010 ratifiée par la loi du 30 mai 2013, la biologie médicale en France a connu une restructuration massive avec apparition de regroupements pouvant atteindre plusieurs centaines de laboratoires.

Cette évolution, qui aboutit à une réduction considérable du nombre de structures, pose un certain nombre de problèmes liés à l'industrialisation, à la financiarisation croissante, aux difficultés de l'accréditation et à la disparition du lien de proximité entre le biologiste et le prescripteur ou le patient...

Le présent rapport fait le point sur la situation actuelle de la biologie médicale et émet des recommandations pour renforcer le rôle du biologiste médical dans le système de santé et la prise en charge des patients.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIOLOGIE CLINIQUE

Association reconnue d'utilité publique – Décret du 25.01.1985 – Arrêté du 12 juillet 2013

Président

Professeur SAPIN Vincent
vsapin@chu-clermontferrand.fr

Vice-Président

Professeur LEHMANN Sylvain
s.lehmann@chu-montpellier.fr

Past-Président

Professeur DELPECH Marc
marc.delpech@inserm.fr

Secrétaire Générale

Docteur ANNAIX Véronique
veronique.annaix@univ-sangers.fr

Secrétaire Général Adjoint

Professeur BAUDIN Bruno
bruno.baudin@aphp.fr

Trésorier

Monsieur CHATRON Philippe
philippe-chatron@wanadoo.fr

Co-Présidents du Comité Scientifique

Docteur PEOC'H Katell
katell.peoch@fb.aeha.fr

Madame COLLIN-CHAVAGNAC Delphine
delphine.collin-chavagnac@chu-lyon.fr

Secrétariat Technique

SFBC – Secrétariat Technique
4 avenue de l'Observatoire
75006 PARIS
☎ 01 56 81 85 68
sfbc@orange.fr

Site internet : www.sfbc.asso.fr

Clermont-Ferrand, le 07 Mai 2019

Monsieur le Président du CNP de Biologie Médicale,
Madame la Vice-Présidente du CNP de Biologie Médicale,

Suite au rapport de l'Autorité de la Concurrence rendu public en Avril 2019, la Société Française de Biologie Clinique restera vigilante en tant que société savante indépendante de biologie médicale représentante française auprès des fédérations européennes (EFLM) et internationales (IFCC), quant aux évolutions qui pourraient découler des propositions contenues dans ce rapport.

Dans ce cadre, elle tient à rappeler son attachement comme d'autres acteurs de la biologie médicale française à la préservation de la qualité de l'exercice de la biologie médicale et au maintien du rôle essentiel des biologistes médicaux dans le parcours de soins clinico-biologiques des patients tout au long de leur prise en charge.

Professeur Vincent Sapin
Président de la SFBC

MOUVEMENT NATIONAL DE GRÈVE DES LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

VOTRE LABORATOIRE EN GRÈVE !

Fermeture tous les après-midi
du lundi 23 septembre
au mardi 1^{er} octobre 2019 inclus



10 ANS DE PRESSION TARIFAIRE LES BIOLOGISTES DISENT STOP !

Soutenez votre laboratoire de proximité en **signant la pétition**
au laboratoire ou sur le site www.mesopinions.com (<https://bit.ly/2md018v>)



En cas de bilan biologique urgent, merci de vous rendre au centre hospitalier le plus proche.



MOUVEMENT NATIONAL DE GRÈVE DES LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Fermeture de votre laboratoire tous les après-midi du lundi 23 septembre au mardi 1^{er} octobre 2019 inclus
En cas de bilan biologique urgent, merci de vous rendre au centre hospitalier le plus proche.

POURQUOI VOTRE LABORATOIRE SE MOBILISE-T-IL ?



Ce que l'Assurance Maladie veut imposer :

Évolution des dépenses globales
autorisées pour les soins

+2,5% PAR AN

Évolution des dépenses autorisées
pour les examens de biologie médicale

0% PAR AN

Cela veut dire, pour les 500 000 patients quotidiens des laboratoires :

- Moins de laboratoires de proximité.
- Une qualité de service dégradée (urgence, délai de rendu des résultats...).
- L'industrialisation d'une activité médicale.

Les biologistes médicaux demandent à l'Assurance Maladie
des moyens financiers afin de maintenir la même qualité des soins.

STOP À 10 ANS DE PRESSION TARIFAIRE !

Vous aussi, dites **NON** à la fermeture de nombreux laboratoires de proximité
signez la **pétition** (au laboratoire ou sur le site www.mesopinions.com) (<https://bit.ly/2md018v>)



DES CHIFFRES

- 500 : c'est le nombre de laboratoires privés de biologie médicale en 2019. En 2018, il était de 4000. C'est le résultat des fusions importantes de laboratoires. Le nombre de sites de proximité est resté globalement stable.
- 500.000 : c'est le nombre de patients qui, chaque jour, bénéficie des services des laboratoires d'analyses médicales.
- 70% : la biologie médicale est une aide au diagnostic dans 70% des cas, pour la prévention et le dépistage des pathologies.

- 60% : c'est le pourcentage d'examens de biologie médicale réalisé par les laboratoires de ville.
- 385 : c'est le nombre de SEL (Société d'Exercice Libéral) de biologie médicale en France qui seraient touchées. Environ 200 d'entre elles le seront de plein fouet et seront susceptibles de fermer.
- Les laboratoires privés emploient près de 48.000 salariés.

LES CONSEQUENCES

- Les biologistes considèrent qu'ils sont arrivés au bout de la rationalisation de leur activité, et qu'ils ne peuvent plus, économiquement, compenser l'augmentation de leur charge de travail et de leurs coûts.
- Fermeture des laboratoires de proximité avec licenciement de salariés.
- Perte de qualité des services de santé délivrés : augmentation des délais de rendu de résultats d'examens notamment les urgences.
- Industrialisation d'une activité médicale.

- Ouverture du capital des laboratoires aux groupes financiers et aux fonds de pension, les bénéficiaires étant alimentés par la sécurité sociale.
- La profession n'attire plus les jeunes médecins et pharmaciens. L'internat en biologie médicale est de moins en moins prisé. Le constat est le même pour les techniciens de laboratoire que nous avons du mal à recruter.
- Accroissement des disparités régionales et des déserts médicaux.

Conclusions et perspectives d'avenir

- La biologie médicale occupe une place incontournable dans le système de santé sans pour autant peser (2%) sur le budget de la sécurité sociale. Elle joue un rôle essentiel dans la prise en charge et la permanence des soins, partout sur le territoire.
- Elle représente une activité économique conséquente. Elle est créatrice d'emplois, le plus souvent en CDI et à temps plein.

- Des certitudes :
 - Les restructurations font maintenant partie du paysage
 - L'uniformisation des diplômes et des pratiques est en marche
- Et encore des questions :
 - Quelle sera la part des groupes financiers ?
 - Quid de l'évolution du secteur public ? Et de ses relations avec le privé ?
 - Disparition progressive du maillage territorial....

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
ATTENTION

Bernard MASSOUBRE
Biologiste médical

Adresse professionnelle

Laboratoire Jean Macé - 61 avenue Berthelot

69007 LYON

T : 04 78 72 93 57

Fax : 04 78 72 00 65

e-mail : bernard.massoubre@massoubre.fr